

Plus qu'une faute, une atteinte à la République

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

5 avril 2013

Le ciel est tombé sur la tête du gouvernement et des socialistes. Les Français s'en souviendront longtemps. Et François Hollande n'avait certainement pas besoin de cette nouvelle épine dans le pied. Au-delà de la meurtrissure faite à la République, cet épisode vient rappeler un certain nombre d'évidences qu'on feint trop souvent d'ignorer. D'abord il n'y a pas un parti plus vertueux qu'un autre. Les socialistes ont beau défendre officiellement les principes de l'égalité, de l'équité, et de la justice sociale, ils font partie eux aussi de cette oligarchie qu'on désigne sous le vocable de classe politique qui trop souvent se comporte comme si elle appartenait à une caste qui elle, croit devoir s'arroger tous les priviléges. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'hommes politiques honnêtes. Mais le système permet beaucoup trop de passe-droits pour ne pas tenter un grand nombre. J'ajoute que les socialistes qui se réfèrent souvent à la morale doivent être encore plus sévèrement jugés que pourraient l'être les autres partis. Les milieux économiques engendrent les mêmes turpitudes, grisés par le pouvoir de l'argent qui engendre chez certains un sentiment d'impunité. À croire que les lois du droit commun ne leur sont pas applicables. Pourtant, pour désastreuse que soit l'affaire Cahuzac pour le pouvoir en place mais aussi pour les fondements même de la République, elle laisse entrevoir le mince espoir d'être désormais dans une ère nouvelle où la justice peut s'exercer sans entrave. C'est loin d'avoir toujours été ainsi tous gouvernements confondus. Maintenant, en ce qui nous concerne plus directement, les Guadeloupéens sont tout de même en droit de se demander pourquoi et comment un ancien Président de la République voire deux, peuvent être rattrapés par des affaires, qu'un ministre puisse être poursuivi en plein exercice de sa fonction alors que des dossiers lourds accumulent la poussière depuis de trop longues années au tribunal. D'aucuns pourraient tout bêtement croire qu'on est mieux protégé sous les cocotiers qu'à Paris, Bordeaux, ou Marseille. Et ce en

dépit de toute la bonne volonté des magistrats.